



Commission Sportive Nationale de Curling
Compte-rendu
saison 2025/2026

Date : jeudi 26 février 2026

Heure : 20h

Support : Visio

Présents : Noël Morard, Benoit Flory, Jean-Olivier Biechely, Savice Fabre Christian Bisch

Excusés : Laurent Déhais, Élodie Verger

Secrétaire de séance : Christian Bisch

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Retours sur les Championnats de France

23 équipes au total : 9 équipes Femme, 6 équipes Homme ligue A, 8 équipes Homme ligue B.
Inscription et paiement dans les temps pour toutes les équipes (une première!).
Les rapports complets du juge arbitre ont été envoyés à toutes les équipes et leurs présidents.

Si le règlement sportif présenté à l'AG n'avait pas été refusé, voici le constat :

	Ligue	Nombre de prêts	Constat si le règlement avait été voté
Règle des 3 joueurs du même club (ou 4 en équipe de 5)	Ligue A : 6 équipes	aucun prêt	- règle respectée des 3 joueurs
	Ligue B : 8 équipes	5 prêts	- 2 équipes n'auraient pas pu participer - 2 x 2nde équipe de Ligue A + 4 nouvelles équipes en attente
	Femmes : 9 équipes	8 prêts	- 3 équipes n'auraient pas pu participer (1 + 2 n°2)

En théorie, le nombre total d'équipes auraient pu être de 24 avec :

- 6 équipes Homme ligue A,
- 12 équipes Homme ligue B
- 6 équipes Femme.

Réflexion d'Élodie Verger :

Si l'inscription n'était plus rattachée aux clubs mais directement aux équipes, nous aurions pu accueillir au minimum 27 équipes et peut-être même ouvrir une ligue C, avec déjà deux équipes en attente.

Constater que deux équipes de ligue B ne disposaient pas du nombre réglementaire de joueurs et ont malgré tout pris la place d'autres équipes pose question. Cette situation ne paraît pas équitable.

Au regard de l'enthousiasme des équipes pour s'inscrire aux CDF et s'y engager sérieusement, il me semble essentiel de s'interroger sur l'organisation actuelle. Un joueur qui réalise une belle performance et/ou monte sur le podium aux CDF met naturellement son club en valeur. En revanche, une équipe composée exclusivement de joueurs d'un même club mais qui réalise un championnat décevant n'apporte pas le même rayonnement.

On observe aujourd'hui une multiplication des projets d'équipes et une réelle volonté de progression. Il est donc important de prendre des décisions adaptées pour accompagner cet engouement et soutenir le développement de la discipline en France.

Constat : il faut bien noter que le succès des CDF et le nombre des équipes s'expliquent aussi par les actions mises en place de la CSN (stages, etc.).

Pour les Femmes, on a été surpris par le nombre d'équipes. On aurait pu faire un round-robin à 9 équipes mais il aurait fallu commencer un jour avant.

Pour l'année prochaine :

- il faut partager le planning avec le glacier dès que possible afin qu'il puisse le valider au regard de sa propre organisation. C'est d'ailleurs pour cette raison que la round finale est passée de 10 ends à 8 ends
- il faut intégrer dès l'élaboration du planning de l'an prochain un créneau clairement identifié pour la remise des prix.

En cas de communication d'un membre de la CSN vers l'extérieur, l'ensemble de la CSN doit en être informé au préalable (demande de Noël : privilégier les échanges par mail quand il comporte un document et prévenir sur le groupe WhatsApp; indiquer clairement dans l'intitulé si des changements sont effectués).

Au vu des CDF, plusieurs réflexions sont faites pour un éventuel nouveau règlement:

- 2 équipes pourraient participer, mais ne peuvent pas évoluer dans la même ligue : il serait obligatoire d'avoir une équipe en ligue A et une équipe en ligue B.
- pour les hommes, il serait pertinent d'augmenter le nombre d'équipes en ligue A, peut-être à 8. Au regard du nombre d'équipes en attente cette année, nous pourrions également envisager d'augmenter le groupe B à 10 équipes.
- concernant les dames, la création de deux ligues distinctes mériterait également d'être étudiée afin d'accompagner la progression et la structuration de la compétition.

Nous resterons ainsi sur une approche basée sur le club pour les CDF. Dans de nombreux sports, il est courant d'avoir plusieurs équipes d'un même club en championnat départemental. En revanche, à un niveau supérieur — et plus particulièrement au niveau national — une seule équipe représente généralement un club. Ce modèle permet de structurer, valoriser et développer les clubs ainsi que la discipline.

La problématique pourrait toutefois concerner la mobilité des joueurs: certains pourraient quitter un club évoluant en ligue A pour rejoindre un autre club. Cela ne risque-t-il pas de favoriser la création d'équipes propres pour le CDF? Toutefois est-ce réellement bénéfique pour le développement durable des clubs ?

2. Retour sur le règlement sportif

Il faut déposer le projet de règlement avant le 25 avril 2026 (réunions de la CSN déjà prévues)..
On peut reprendre la base du règlement mais qu'on le fasse évoluer.

Quelques pistes :

1 Catégorie Hommes

- augmentation du nombre d'équipes par ligue
- règles de prêt (ex: Homme = 3/1 et Femme = 2/2)

2 Catégorie Femmes

- si plus de 6 équipes engagées :
 - créer 2 ligues A et B
ou
 - mettre en place deux poules A et B (round robin dans chaque poule, puis rencontres croisées) avant d'évoluer vers un système de ligues distinctes
- autorise-t-on plusieurs équipes féminines pour un même club ?

3 Format de compétition

- organiser le CDF sur deux week-ends? dans ce cas doit-on supprimer les barrages ?

4 Juniors

- Conserver une approche souple :
 - autoriser les équipes mixtes
 - pas de limite stricte sur les prêts
 - éviter un règlement trop contraignant afin de favoriser la participation et le développement

5 Double Mixte (DM)

- ne pas l'oublier dans le règlement
- clarifier ses règles propres tout en cherchant à soutenir son développement

6 Challenge mixte

- Prévoir un paragraphe dédié pour clarifier

Réunions spécifiques dédiées à l'élaboration du nouveau règlement : le 16 mars et le 6 avril 2026.

3. Budget 2026

Pour la saison 2025, on terminera avec un bénéfice de 2500 €.

Recettes = 32 000 € / Dépenses = 29 500 €.

Le risque est que soit on le partage avec d'autres CSN, soit on nous réduit la dotation (on passerait de 16 k€ à 13 k€).

Propositions :

- aider à l'achat des tenues pour chacune des équipes vétérans H / F qui participeront au Championnat du monde qui aura lieu à Genève. Validée par la CSN ce soir.
- dotation à l'installation d'un nouveau club (par exemple : Rennes) ?
- pour 2026, on pourrait prévoir des actions de promotion du curling dans des villes de montagne pour faire découvrir au grand public mais aussi aux élus (à budgéter)

4. Divers:

- plusieurs personnes ont débuté une formation BF1 : la partie théorique a été faite à Rouen lors du stage été. Toutefois il faut encore organiser la partie pratique pour faire valider les BF
- stage de cet été : dans l'attente des retours de la municipalité de Lyon. Solution de repli à Rouen ?
- problème de certaines participants à des tournois qui ne seraient pas licenciés et/ou pas de licences compétition. La responsabilité du président du club des participants ainsi que de l'organisateur du tournoi peut être engagée. Vigilance. Pour rappel, il faut un licence compétition. Faut-il prévoir des sanctions sportives ?
- pour les séances d'initiation curling, il faut prendre des ice-pass pour les participants. Cela a une double fonction, la couverture du participant et du club par l'assurance fédérale et aussi factueliser les participants en ayant des statistiques officielles de la fédération pour les collectivités territoriale et nationale.

Fin de la réunion à 22h45